

## Ségur de la santé : « Le modèle de l'hôpital français est universitaire » (Manuel Tunon de Lara)

Paris - Publié le vendredi 22 mai 2020 à 9 h 32 - Actualité n° 183552

« Le Président de la République a annoncé une réforme en profondeur de l'hôpital, il y a beaucoup d'attentes légitimes de la part des soignants, mais il ne faudra pas oublier dans cette refonte que le modèle de l'hôpital français est universitaire », déclare [Manuel Tunon de Lara](#), président de l'Université de Bordeaux et de la commission santé de la [CPU](#), le 19/05 à News Tank.

Le 25/03/2020, Emmanuel Macron a annoncé un plan d'investissement et la revalorisation des carrières dans la santé. Une volonté qui se traduira par le lancement d'un « Ségur de la santé » en juin, comme l'indique le compte-rendu du conseil des ministres, le 20/05/2020. Les quatre piliers du futur plan - carrières, investissement et réforme du mode de financement, mise en place d'un système plus souple, une organisation fondée sur le territoire - n'évoquent pas directement les enjeux de recherche et d'innovation.

« Nous entamons une réflexion au long cours sur les leviers vers une croissance durable, parmi lesquels la question des [CHU](#) et la réflexion menée actuellement autour de l'hôpital. Nos étudiants en santé ont été directement impliqués durant cette crise », déclare [Gilles Roussel](#) président de la CPU, le 20/05 au cours d'une conférence de presse.

« Non seulement les universités pensent s'engager dans le Ségur de la Santé, mais elles doivent s'y engager très fortement », indique de son côté [Olivier Laboux](#), vice-président de la CPU et président de l'Université de Nantes, lors de la même conférence de presse. Il souligne néanmoins que, par le passé, la mission sur le « CHU de demain » avait été « décevante ».

Ce rapport commun avec les conférences de doyens de santé, les directeurs généraux de CHU, et les présidents de [CME](#), rendu aux ministres de la santé et de l'Esri en novembre 2018, actait des propositions mais aussi des désaccords. Et n'a pas été suivi d'annonces politiques.

Pourraient-elles émerger de nouveau ? De son côté, la conférence des directeurs généraux de [CHRU](#), salue l'initiative du Ségur de la santé, le 18/05/2020. Parmi les sujets jugés priori-

taires par l'association figurent « des mesures en faveur d'un modèle de recherche en santé ambitieux en lien avec l'ensemble des acteurs (universités, EPST et autres partenaires) ».

---

### « Le CHU c'est en grande partie l'université »

« Nous devons nous poser plusieurs questions dont celle de la gouvernance des CHU, en lui donnant un côté plus universitaire, ou celle de la tarification dans les CHU. Le Ségur de la Santé posera la question sociale de l'accompagnement des personnels, mais c'est aussi l'occasion de se poser toutes ces autres questions », estime Olivier Laboux qui est par ailleurs PU-PH.

*« Les CHU ont été créés en 1958 avec l'idée de réunir au sein d'un même opérateur soins, enseignement, recherche. Leur organisation et leur modèle économique ne correspond plus aux besoins d'avenir d'un hôpital universitaire, car le CHU c'est en grande partie l'université », confirme Manuel Tunon de Lara.*

L'université « est l'employeur principal de tous les praticiens hospitalo-universitaires, dont a vu l'investissement dans le soin et la prise en charge d'une telle épidémie et qui n'ont pas les conditions d'exercer leurs missions de formation et de recherche qu'on attendrait dans une université internationale de recherche ».

La recherche médicale moderne « ne peut se concevoir qu'en étroite collaboration avec les laboratoires et les infrastructures universitaires, surtout en déclinant une stratégie commune, ce que nous essayons de faire le plus possible à Bordeaux, mais la gouvernance actuelle des CHU ne s'y prête pas ».

« Par ailleurs, tout cela ne peut pas fonctionner sur le modèle actuel de la tarification à l'acte qui voudrait que le fonctionnement hospitalier dégage une forme de marge pour financer la formation et la recherche », selon le président de l'Université de Bordeaux.

## Des rapports sur le CHU...mais pas de consensus

- Rapport de la Cour des comptes, publié en janvier 2018, sur **le rôle des CHU dans l'enseignement supérieur et la recherche médicale**.

« *L'organisation doit impérativement évoluer pour répondre aux enjeux d'ESR* », écrivent les magistrats. A la suite de ce rapport Frédérique Vidal, ministre de l'Esri, et Agnès Buzyn, ministre des solidarités et de la santé ont confié une mission « CHU de demain » à six personnalités.

- **Rapport « le CHU de demain », remis en décembre 2018**. Il a été écrit par Gilles Roussel, président de la CPU, Jean-Pierre Dewitte, président de la conférence des DG de CHU, ainsi que les trois présidents des conférences de doyens de médecine, odontologie et pharmacie, et le président des CME.

23 propositions sont faites autour de cinq axes : gouvernance, formation, recherche et innovation, territoire et professionnels de santé. Mais le rapport laisse apparaître des points de désaccord. Ainsi, concernant la « nouvelle forme d'association entre CHU et université » que tous appellent de leurs vœux, les moyens ne font pas consensus.

- **En février 2019, un référé de la Cour des comptes appelle à une réforme d'urgence** des CHU notamment pour une « meilleure coordination » avec les acteurs de l'ESR.

## Structurer la recherche en santé publique

« L'enseignement et la recherche dans le domaine de la santé publique nous tient à cœur. A Bordeaux, nous avons la chance d'avoir un institut universitaire de santé publique qui joue un rôle important, mais force est de constater que ça n'est pas la culture académique nationale, et d'une manière générale, le pays n'est pas à la hauteur », poursuit Manuel Tunon de Lara.

« *On s'appuie davantage sur l'Imperial College et sur l'université John Hopkins que sur nos propres données pour faire aujourd'hui un suivi épidémiologique.* »

« Cette carence doit être aussi mise en regard du manque constaté d'éducation sanitaire en cas de crise, nous avons beaucoup plus la culture du soin que celui de la prévention ! Le chantier de structurer la recherche en santé publique et d'organiser le transfert ses résultats vers les agences de l'Etat est donc devant nous. »

## Manuel Tunon de Lara



Date de naissance : 13/02/1958

Parcours	Depuis	Jusqu'à
Conférence des présidents d'université Président de la commission des questions de santé	Décembre 2018	Aujourd'hui
Université de Bordeaux Président	2014	Aujourd'hui
Fondation Bordeaux Université Vice Président	2010	Aujourd'hui
Université de Bordeaux Professeur des universités - praticien hospitalier	1996	Aujourd'hui
Université Bordeaux II Président	Janvier 2008	Décembre 2013
Université Bordeaux II Vice Président relations internationales	2000	2007
Établissement & diplôme	Année(s)	
Université Bordeaux II Doctorat en sciences	1992	1995
University of Southampton Fellowship immuno-pharmacology	1992	1993
Université Paris 5 - Descartes DEA de physiologie	1990	1991
Institut Pasteur Immunologie générale	1988	1989
Université Bordeaux II Doctorat en médecine	1975	1989

Fiche n° 3916, créée le 20/05/14 à 18:06 - MàJ le 20/12/18 à 11:28

## Université de Bordeaux



Université de Bordeaux  
351 cours de la Libération  
33405 Talence Cedex - FRANCE



Fiche n° 1603, créée le 10/03/14 à 03:11 - MàJ le 20/02/18 à 10:08

## Conférence des présidents d'université



Association qui réunit une centaine de membres votant (présidents d'université, directeurs d'écoles normales supérieures, d'INP, d'INSA, administrateurs généraux) et des membres associés.

Elle s'appuie sur l'Amue (Agence de mutualisation des universités et établissements) qui contribue à l'élaboration d'une offre logicielle et à la formation des personnels de l'enseignement supérieur.

---

### Conférence des présidents d'université

103 boulevard Saint-Michel  
75005 Paris - FRANCE



Fiche n° 1765, créée le 05/05/14 à 12:19 - MàJ le 13/05/19 à 11:29

---

© News Tank 2020 - Code de la propriété intellectuelle : « La contrefaçon (...) est punie de trois ans d'emprisonnement et de 300 000 euros d'amende. Est (...) un délit de contrefaçon toute reproduction, représentation ou diffusion, par quelque moyen que ce soit, d'une oeuvre de l'esprit en violation des droits de l'auteur. »